

Poitiers, le 10 mars 2017

A l'attention, de Federica OUDIN
Responsable de Formation
DU médiation et Gestion des conflits
UFR Droit, Economie et Sciences
sociales

Objet : lettre de soutien pour le DU Médiation et Gestion des conflits

Madame,

Madame DASSENS Audrey, salariée de l'Aract Poitou-Charentes, en tant que chargée de mission, depuis 2007 a suivi le DU « Médiation et Gestion des conflits » sur la session de février à novembre 2016.

Dans le cadre de cette formation, Madame DASSENS a pu approfondir ses réflexions sur sa posture de tiers facilitateur qui consiste à faciliter la communication et/ou rétablir des relations au sein des entreprises. L'objectif est d'aider les acteurs d'entreprise à retrouver les capacités d'un dialogue serein leur permettant de pouvoir échanger et débattre sur les difficultés rencontrées. Les missions de l'Aract notamment lors des interventions sur le dispositif d'appui aux relations sociales s'inscrivent totalement dans ce cadre-là. La formation a permis à notre salariée d'intervenir avec plus de légitimité sur ce type d'intervention.

Le médiateur agit dans le cadre de la loi et dans le respect des personnes pour leur mise en autonomie et leur responsabilisation, dans le souci du respect des principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Les missions de l'Aract et la charte de déontologie du réseau Anact-Aract répondent également à ces différents principes. Le DU Médiation et Gestion des conflits est très utile pour questionner ces différents éléments de posture et permettre d'enrichir la pratique professionnelle des chargés de mission d'Aract. Ces derniers étant toujours en recherche de compétences et d'outils nouveaux pour l'animation de groupes de travail, la facilitation de la restauration du dialogue, la gestion des relations...

Madame DASSENS nous a fait part de toute sa satisfaction d'avoir pu bénéficier de cette formation de part la qualité des intervenants et des enseignements reçus et d'autre part sur la richesse des profils des différents stagiaires qui ont permis des échanges fructueux et enrichissants. De notre côté, pour l'Aract, je note que cette année de formation a permis à notre salariée de trouver un nouvel élan dans son activité professionnelle et d'acquérir de nouveaux savoir-faire lui permettant d'intervenir dans le cadre du dispositif Appui aux relations sociales.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations

Sandrine ROUYER
Directrice Aract Nouvelle-Aquitaine
Site de Poitiers